Témoignage

ÉLU ISSU DE L'IMMIGRATION : UN STATUT PARTICULIER

Évoquer l'implication des habitants des quartiers d'habitat populaire dans le champ politique revient le plus souvent à poser la question de l'entrée des enfants issus de l'immigration dans les différentes assemblées représentatives. Notre participation au processus électoral reste fondamentalement différente de celle de l'élu classique porté par son parti politique. Il y a selon moi trois raisons à cela.

- n Le premier aspect de cette singularité repose sur la perception qu'a de nous le pouvoir politique. Elle reste fondée sur des préjugés ethniques et culturels, dans la mesure ou nous ne sommes situés par eux comme ni de gauche, ni de droite, mais avant tout « issus de ». Cela se traduit au niveau politique par la stratégie du « grand frère élu », montrant ainsi la façon dont le monde politique perçoit ces « populations dites à problèmes ». Comme s'il s'agissait d'une classe sociale particulière et qui nécessite donc un traitement particulier.
- n Le deuxième élément montre que notre rôle en politique se limite principalement à un statut de « ministre des affaires indigènes ». En effet malgré le principe républicain d'universalité, on continue de nous assigner un rôle de faire-valoir auprès des habitants.

Il convient, par ailleurs, de préciser qu'il existe toujours une forme de méfiance à notre égard au sein de l'équipe municipale : « pas assez comme nous et encore trop comme eux », m'a dit un jour un adjoint au maire. De fait, chaque prise de position en direction de ces quartiers est perçue, non pas comme un choix politique, mais comme une réaction de solidarité, voire communautaire, comme si un élu « issu » des quartiers populaires ne pouvait pas être objectif. Ainsi donc, si nous ne pouvons pas être les « experts d'usages » des lieux dont nous sommes issus, pourquoi sommes-nous là ?

n Enfin, le dernier aspect, qui à mon sens est certainement le plus important, mais surtout le plus difficile à vivre au quotidien, concerne notre positionnement d'élu face aux habitants et associations de quartiers. Soit nous devenons le référent institutionnel pour toutes les démarches de logement, d'emploi, de subvention, car seul digne de confiance ; soit le traître qui s'est servi des habitants pour son autopromotion. Il s'agit donc pour nous de lutter en permanence contre le risque de se couper d'un terrain qui fonde la légitimité de tout élu du peuple, dans la mesure où notre présence aux sein des municipalités est vécue par les habitants comme celle de « celui que l'on a choisi pour nous représenter au sein de l'équipe ». Et d'autre part, il nous faut résister à une forme de marginalisation par un monde politique qui persiste dans l'amalgame entre habitants de quartiers, jeunes, et immigrés.

Il ne peut y avoir de solution tant que les politiques maintiendront cette forme de ségrégation politique qui consiste à sous-représenter, au regard de leur poids démographique, ces « Français issus de l'immigration ». De même, il faut en finir avec cette approche « paternaliste » pour ne pas dire plus, qui vise, comme le dit si bien Vincent Geisser (1), à « citoyenniser » ces jeunes des quartiers.

Ainsi, condamnés à rester ces Français éternellement issus de l'immigration, nous continuons malgré tout à croire dans le « caractère positif » joué par l'immigration maghrébine, « notamment » en France.

Hafid Moussaoui

Conseiller municipal à Saint-Priest (Rhône), depuis 1995, azym@free.fr

(1) **Vincent Geisser**, Ethnicité républicaine. Les élites politiques d'origine maghrébine dans le système politique français, Paris, Presses de sciences po, 1997.